

Les tables rondes de la FAPI

« Paysage et patrimoine »

Vendredi 17 mars 2023 de 8h30 à 12h45
Salle communale de la place de l'église/mairie
85 chemin de l'Adret – 38610 Venon

Parking de l'école (chemin du Mollaret, en contrebas au carrefour de la Chappe)

Parking de Pré-Perroud (sur la route départementale, au dessus du carrefour de la Chappe)

Modérateurs :

Ingrid CAILLET-ROUSSET, Présidente de la FAPI
Geneviève BALESTRIERI, Vice Présidente
Philippe SEIGLE, Administrateur de la FAPI

Programme:

1. **8h30 à 9h00 : Accueil café/viennoiserie** offert par l'association *Venon, Paysages et patrimoine*
2. **9H00 à 9H15 : Accueil** par la présidente de la FAPI pour lancer les « tables rondes de la Fapi » et présenter le déroulement de la matinée ; Marylène MARCHAND, présidente de l'association *Venon, Paysage et patrimoine*.

3. **9h15 à 10h00 : Table ronde sur "les arbres remarquables".** **Intervenants :**

- Marc ODDON, Maire, *Le Chêne de Venon* (8 min)
- Christiane GUICHARD, *Le Magnolia Grandiflora de la Casamaures* (8 min)
- Lionel STAUB, Expert Forestier, *Gestion et conservation des Arbres Remarquables, exemple du Tilleul de St Aupre* (10 min)
- Echanges avec la salle (15/20 minutes)

4. 10h10 à 11h00 : Table ronde sur "les lieux patrimoniaux et le paysage".

Intervenants :

- Alain MONROZIER, président de l'URM, *La réhabilitation des terrasses de la cure de Biviers. Limites entre bâti et paysage* (8 min)
- Marie-Claire RIVOIRE, présidente de « Saint Roch ? Vous avez dit cimetière ! », *Le cimetière Saint Roch de Grenoble, Limites entre patrimoine naturel et patrimoine minéral* (8 min)
- Philippe SEIGLE délégué VMF de l'Isère, *Témoignage de gestion : lorsque le végétal est aussi patrimoine protégé MH ou IMH* (8 mn)
- Echanges avec la salle (20/25 minutes)

5. 11h10 à 11h45 : Table ronde sur "échanges de pratiques et de savoirs". Intervenants :

- Alain ROBERT, La fondation du patrimoine, *Les dispositifs d'aides en faveur des espaces non classés au titre des monuments Historiques.* (8 min)
- Agnès DABURON, *Le dispositif « Nature-Culture » du département de l'Isère : la biodiversité dans les sites culturels remarquables et la culture comme composante des Espaces Naturels Sensibles.* Présentation du dispositif et de quelques actions concrètes (8 min).
- Echanges avec la salle (10/15 minutes)

6. 12h00 à 12h30 : Claire BONNETON et Inès HUBERT, CAUE de l'Isère: *Paysages intérieurs : lecture paysagère participative en extérieur* (30 min).

7. 12h30/12h45 : Conclusion